



FFvolley

Commission Fédérale Sportive

RIS n°4 Semaines n°42 et 43
Diffusé le 30 octobre 2024

Relevé des Infractions Sportives « Compétitions Nationales »

Dossiers

DOSSIER n°8 : UNION SPORTIVE MULHOUSE VOLLEY 0685479

- Lors de la rencontre 2MD015 du 20 octobre 2024, le club de l'UNION SPORTIVE MULHOUSE VOLLEY a inscrit sur la feuille de match un joueur non régulièrement qualifié.

DOSSIER n°9 : VC MICHELET HALLUIN 0594399

- Lors de la rencontre 3ME013 du 20 octobre 2024, le club du VC MICHELET HALLUIN a inscrit sur la feuille de match quatre joueurs mutés.

DOSSIER n°10 : LOISIRS INTER SPORT ST PIERRE 0628128

- Lors de la rencontre EMA017 du 26 octobre 2024, le club du LOISIRS INTER SPORT ST PIERRE a inscrit sur la feuille de match quatre joueurs mutés.

Responsable de salle

Absence de responsable de salle ou non régulièrement licencié :

N°	Match	Date	Heure	Club	N° Club
RES024	EFA017	19/10/2024	18:00	LES NEPTUNES NANTES VOLLEY ASS 2 CFC	444976
RES025	3FF015	20/10/2024	15:00	VESINET STADE ST-GERMANOIS VB	783185
RES026	3MA011	20/10/2024	15:00	US CAGNES VOLLEY-BALL	67689
RES027	3MB014	20/10/2024	16:00	VOLLEY-BALL ARLESIEN 2	139148
RES028	3ME012	20/10/2024	15:00	PARIS VOLLEY CLUB	758425
RES029	EAA017	20/10/2024	14:00	RENNES ETUDIANTS CLUB CFC	351417
RES030	2MC021	27/10/2024	14:00	PARIS AMICALE CAMOU	757954

Conformément à l'article 4.2 du RGISA, les GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre leurs observations par courrier électronique.